



« La vie est comme l'arc en ciel, il faut de la pluie et du soleil pour en voir les couleurs. »

A.Ramaiya

JANVIER/FEVRIER 2013 n°12

EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Permettez-nous tout d'abord de vous offrir nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2013 vous préserve en bonne santé et vous apporte mille et un bonheurs qui rendent la vie plus douce. De nombreux rendez vous nous attendent et nous mobiliseront durant toute cette année qui se promet riche. Certains concernent notre mobilisation notamment dans le domaine de l'accessibilité, avec la parution en mars 2013 du double classement accessibilité des Hautes Pyrénées (Communes et Communautés de Communes), l'élaboration du schéma départemental des personnes handicapées sous l'égide du Conseil Général, pour ne citer qu'eux.



Il y aura aussi des temps festifs, avec bien sûr toujours, les jeudis après midi à la Ferme Fould à Tarbes, les rencontres mensuelles du groupe relais Ba Pla les Biloutes, les repas à la Maison de Quartier de Laubadère à Tarbes, tous les premiers jeudis de chaque mois, qui rassemblent en moyenne, une soixantaine de personnes ; la fête de la Saint Valentin avec la ville de Tarbes, une soirée moules frites et plus tard créole, des sorties et nous fêterons nos bénévoles en avril.... Mais il y a aussi....

1933 – 2013 : L'APF fête ses 80 ans d'histoire...

80 ans pendant lesquels nos valeurs n'ont pas varié et que nous avons la responsabilité collective de porter, à l'heure où les difficultés sociales, financières et enjeux de pouvoir sont toujours plus marqués...

80 ans pendant lesquels chacun des acteurs a poursuivi, avec force et conviction, avec audace et créativité, les actions et revendications empreintes de vie et de citoyenneté, afin que nul ne soit réduit à son handicap ou à sa maladie et demeure libre de son choix de mode de vie...

80 ans à risquer l'impossible, à dépasser l'injonction de la « raison », que l'on nous oppose si souvent...

80 ans de combat pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans une société enfin ouverte à tous...

80 ans à fêter ensemble cette année, pour que **celles et ceux qui viennent aujourd'hui ou viendront demain à l'APF, y trouvent cette autre chose qui est l'essentiel...**

Au plaisir de vous retrouver et d'échanger ensemble.

Le Conseil Départemental



Délégation 65 - Hautes Pyrénées

Z. I. Nord – Route d'Auch 65800 AUREILHAN

Tél. 05.62.93.86.07 - Fax. 05.62.34.38.90

E-Mail : dd.65@apf.asso.fr Blog : <http://dd65.blogs.apf.asso.fr> ou sur [Facebook.fr](https://www.facebook.com/dd65)

Sommaire

P°2 - APF - Adhésion à l'APF

P°3 - APF - Actualités Nationales
[Une nouvelle campagne institutionnelle](#)

P°4 - APF - Actualités Nationales
[Les nouveaux tarifs sociaux 2013](#)

P°5 - APF - Actualités départementales
[Le label Handibat de la CAPEB](#)

P°6 - APF - Actualités départementales
[Le schéma départemental 65](#)
[Les classements accessibilité 65](#)

P°7 - APF - Voyages 2013
[une nouvelle organisation](#)

P°8 - Le Lot et Garonne

P°9 : La Sologne

P°10 : Paris

P°11 - Annonces
[Paquets cadeaux Noël 2012](#)
[Rencontres du groupe relais Ba pla les Biloutes](#)

P°12 - Annonces
[La boutique APF](#)

P°13 et P°14 - Animations/Loisirs
[Agenda](#)

P°15 - Rencontres de la délégation départementale 65

P°16 - Coupon réponse à garder

Adhérer à l'APF, pourquoi ?

La force de l'APF repose sur ses adhérents. L'adhésion à l'association, est synonyme de soutien aux valeurs et aux actions menées par la Délégation pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap (Bulletin d'adhésion page 17).

Tarifs Adhésion et Abonnement 2013 : [des nouveautés *](#)

- Adhésion annuelle : **25 €**
- * 20% de réduction sur l'adhésion pour 2 adhérents au sein de la même famille, résidant à la même adresse (soit 40 € au lieu de 50 €)
- * 40% de réduction à partir de 3 adhérents de la même famille (soit 45 € au lieu de 75 € pour 3 adhérents, 60 € pour 4, etc...)
- Adhésion et Abonnement annuel à « Faire Face » : 47 €
- Abonnement annuel magazine « Faire Face » : 33 €
- Ou optez pour le prélèvement (1 fois par trimestre 6,25 €), ceci évite l'oubli et moins « lourd » que le paiement en une seule fois. Renseignement à la Délégation.

Votre adhésion (25€) et vos dons complémentaires vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Vous avez entre 18 et 25 ans et n'avez jamais encore été adhérent à l'APF ?

Votre première année d'adhésion sera gratuite pour vous et vous pourrez vous abonner au magazine « Faire Face » au prix exceptionnel de 5 €.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.



APF - POLITIQUE NATIONALE

Nouvelle campagne institutionnelle de l'APF

« Supprimons les obstacles qui paralysent »

L'Association des Paralysés de France (APF) lance sa nouvelle campagne institutionnelle, axée sur le thème de l'accessibilité. Avec l'accroche « *Supprimons les obstacles qui paralysent* », l'association veut sensibiliser l'opinion publique sur l'inaccessibilité des établissements recevant du public. En effet, le retard pris en la matière, alors que la France devrait être accessible à tous au 1er janvier 2015, pénalise quotidiennement les personnes en situation de handicap et leur famille et de fait, les exclut de la vie sociale menée par tout un chacun. La campagne sera diffusée à partir de mi-novembre 2012 et déclinée en affichage, dans la presse, à la télévision et sur Internet.

Pour l'APF, cette campagne a pour objectif de sensibiliser le grand public aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap et de montrer les combats que l'APF mène pour supprimer ces difficultés. Son message : un lieu inaccessible est un lieu que l'on interdit aux personnes en situation de handicap, c'est un lieu qui exclut.

Trois visuels mettent en scène trois lieux représentatifs d'une activité de la vie quotidienne : un commerce, un lieu de loisir, une administration, comportant chaque fois un obstacle différent : des marches à l'entrée, des toilettes non accessibles ou des portes trop étroites.

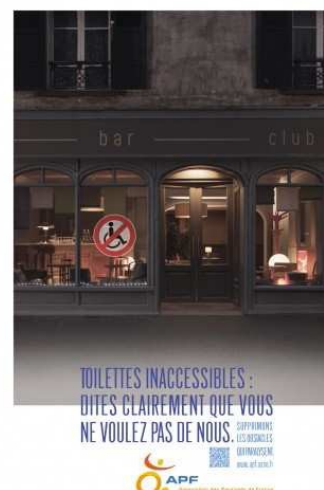
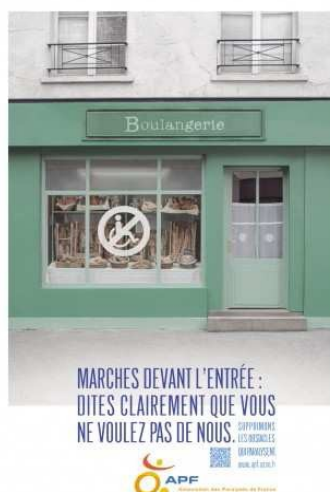
L'accroche « *Supprimons les obstacles qui paralysent* » indique la volonté de l'association de construire une société ouverte à tous, permettant l'accès à tout pour tous.

Un plan média national et local permet une diffusion massive de la campagne dans toute la France de mi-novembre jusqu'au début de l'année 2013.

La campagne est déclinée sur les chaînes hertziennes et TNT, en bannières Web, dans la presse et en affichage (réseaux d'affichages des grandes villes et réseaux d'affichage des transports en commun) de façon à toucher le plus grand nombre possible.

Un flash-code présent sur l'affiche permet d'accéder à une page Web dédiée sur le site de l'APF, présentant la campagne et proposant aux internautes d'effectuer un don en ligne.

Cette campagne a été réalisée gracieusement par l'agence BDDP & Fils.





Du nouveau en 2013 sur les tarifs sociaux de l'énergie

Bonne nouvelle pour les foyers modestes. Dont les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé et d'une faible pension d'invalidité. Depuis le 27 décembre 2012, les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz sont ouverts aux personnes éligibles à l'aide pour l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS). Autrement dit à tous ceux dont les ressources sont inférieures à 10 711 € par an pour une personne seule, soit 893 € par mois ; 16 067 € pour deux personnes (1338, 92 € par mois)...

Jusqu'alors, les tarifs sociaux étaient réservés aux personnes éligibles à la seule couverture maladie universelle complémentaire, pour laquelle le plafond de ressources annuelles est beaucoup plus faible (7 934 €, soit 661 €).

Une aide de 90 à 200 €

Le tarif social de l'électricité ouvre droit à une réduction sur l'abonnement et sur les 100 premiers kilowattheures consommés par mois. Le tarif social du gaz ouvre droit à une déduction ou à un versement forfaitaire, selon que la personne détient un contrat individuel ou collectif. « *Les ménages concernés bénéficieront ainsi d'une aide d'environ 200 euros par an pour ceux qui se chauffent au gaz et de 90 euros par an pour ceux qui utilisent un autre moyen de chauffage, comme l'électricité* », précise le gouvernement.

Si vous bénéficiez déjà de l'ACS, vous aurez automatiquement droit à ces tarifs sociaux. Sinon, vous devez faire votre demande d'ACS auprès de votre organisme d'assurance maladie, qui vous fera part de sa décision dans les deux mois. Le montant de l'aide attribuée pour l'acquisition d'une complémentaire santé varie de 200 à 500 € par an, selon l'âge de l'assuré social, qui seront déduits de la cotisation payée par l'organisme de couverture complémentaire de votre choix. Mais vous n'êtes pas tenu de souscrire un tel contrat pour bénéficier des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz : il suffit que vous ayez droit à l'ACS.

Vous pouvez vous rapprocher de la Délégation pour plus de renseignements.





Participation de l'APF au Label Handibat de la CAPEB

La Délégation a été sollicitée en 2012 pour participer à des formations, organisées au sein de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) visant à sensibiliser à l'accessibilité, ces professionnels qui font la démarche volontaire d'obtenir le label Handibat.

En partenariat avec l'association Valentin Haüy (Association qui œuvre pour les mal et non voyants), nous avons participé à deux sessions de formation. Elles furent riches d'échanges et nous avons pu faire connaître nos réalités, nos difficultés et rappeler l'importance d'une accessibilité, réfléchie et conçue en amont des travaux.

La presse (via le site tarbes-infos.com) a relayé, il y a quelques jours cette initiative. Nous poursuivrons durant 2013, notre engagement avec la CAPEB, nous souhaitons depuis longtemps, pouvoir intervenir auprès de ces professionnels, parfois dans l'ignorance des droits et perplexes sur les moyens de mise en œuvre.

Vous pourrez retrouver l'ensemble de l'article et des photos sur notre blog départemental :

<http://dd65.blogs.apf.asso.fr>





Le schéma départemental 65 des personnes handicapées

Dès le lundi 7 janvier 2013, l'APF participera aux travaux du schéma départemental 2014 - 2018 des personnes handicapées, sous l'égide du Conseil Général. Les associations représentant les personnes en situation de handicap et leur famille, ainsi que la DTARS (Direction Territoriale de l'Agence Régionale de Santé), la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et tous les organisations professionnelles publiques et privées concernées, y sont conviées.

Nous avons participé aux précédents schémas départementaux et pour celui de 2009 - 2013, 4 ateliers avaient été mise en place : aide à domicile, vie en établissement, problèmes de santé et enfin insertion professionnelle. Leur but était de mettre en place les objectifs fixés par le schéma. A savoir: poser un diagnostic de l'offre sociale et médico-sociale; repérer les besoins et les attentes à venir; envisager l'évolution de l'offre sociale et médico-sociale pour la période des cinq ans à venir; et pour finir, mettre en place des actions concrètes permettant aux personnes handicapées d'exercer pleinement leur citoyenneté.

Cinq ateliers sont programmés sur les thèmes suivant : le parcours du jeune handicapé, l'insertion professionnelle des personnes handicapées, accompagner les aidants et répondre aux situations d'urgence, connaissance et suivi des parcours des personnes handicapées et développer l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité.

Les questions de l'autonomie, des ressources, de la vie à domicile ou en structure, le travail, l'accès aux soins, et la dépendance seront donc au cœur des débats. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des travaux. Nous voulons être une force de propositions, innovateurs et rappeler que la personne handicapée est un citoyenne comme les autres, certes avec les mêmes devoirs mais elle demande aussi à avoir les mêmes droits.

Odile Le Galliotte

Classements accessibilité 65 : c'est parti !

Le classement 2013 des 7 principales villes des Hautes-Pyrénées selon leur degré d'accessibilité

En partenariat avec

LA DEPÊCHE

La Nouvelle République des Pyrénées

AFM: Mlle Jocelyne Carréau 05 62 52 27 97
AMADYS: M. Marcel Sacropigna 05 62 57 09 80
APF: Mlle Odile Le Galliotte 05 62 51 86 07
VOIR ENSEMBLE: M. Christophe Marinetti 05 62 51 05 93
VOIR ENSEMBLE: Mlle Gilly Michel-Pu 05 62 57 56 80

Nous avons adressé les deux questionnaires (7 communes et 10 communautés de communes) fin décembre 2012. Nous attendons leur retour pour étudier et valider leurs réponses et préparer l'annonce des résultats prévus en mars 2013.

Le classement 2013 des 10 principales Communautés des Communes Hautes-Pyrénées selon leur degré d'accessibilité

En partenariat avec

LA DEPÊCHE

La Nouvelle République des Pyrénées

AFM: Mlle Jocelyne Carréau 05 62 52 27 97
AMADYS: M. Marcel Sacropigna 05 62 57 09 80
APF: Mlle Odile Le Galliotte 05 62 51 86 07
VOIR ENSEMBLE: M. Christophe Marinetti 05 62 51 05 93
VOIR ENSEMBLE: Mlle Gilly Michel-Pu 05 62 57 56 80



Une nouvelle organisation

Cette année, encore, et grâce au travail de nos équipes voyage, nous vous proposons 3 séjours en 2013 : **Le Lot et Garonne, La Sologne et Paris.**

L'objectif de ces voyages est de permettre aux personnes en situation de handicap, adhérentes de l'APF, d'accéder aux vacances. Pour un grand nombre d'entre vous, cela est encore bien compliqué. Il s'agit aussi de lien social, de répit pour les familles et du plaisir de vivre ensemble, à chaque fois, avec les bénévoles, des moments riches et inoubliables au-delà de la découverte d'une région.

Nous avons voulu faciliter la gestion administrative de ces voyages, le suivi des dossiers, des paiements et aides financières.

Voici donc la nouvelle organisation :

1/ Si vous souhaitez participer à un voyage, retournez nous dès que possible, le coupon réponse ci-joint en indiquant bien par ordre de préférence votre choix. Attention, la capacité n'est pas la même pour tous les séjours, il en va de même concernant la présence de personnel médical et les conditions de transport.

2/ Dès fin janvier, nous étudierons avec les trois équipes voyages, vos demandes et vous recevrez en février, notre réponse.

3/ Vous devrez alors, valider votre inscription en nous retournant les documents qui vous seront demandés, à savoir :

- Le dossier d'inscription APF avec tous les documents (copies des carte vitale et mutuelle, assurance fauteuil électrique, informations médicales...)
- Les documents pour les aides financières (attestation de paiement de la CAF, copie du dernier avis d'imposition). Cela est désormais impératif à l'inscription. Sans ces aides financières, le coût de ces séjours serait multiplié par 2. Leur obtention permet de réduire à la fois votre coût du séjour mais également une partie des charges liées au surcoût (transport, hébergement, accompagnement) lié au handicap, que la délégation prend en charge.
- L'échéancier de règlement

4/ Dès réception de tous ces documents, nous les étudierons et vous adresserons en retour, la confirmation définitive de votre inscription. Aucune inscription ne sera validée si votre dossier est incomplet.

La gestion administrative des séjours est lourde, et se rajoute à l'organisation matérielle, humaine et technique. Nous nous efforcerons de répondre au mieux à vos attentes. Merci de votre compréhension.

Odile Le Galliotte

Voyages



Le Lot et Garonne

Du samedi 18 au vendredi 24 mai

Nous logerons dans le village vacances, Le Relais du Moulin neuf à Barbaste, à mi chemin entre Bordeaux et Toulouse.

Sa gastronomie aux accents gascons y est soignée, dans un cadre champêtre.

Ce site est labellisé Chouette Nature, label écologique prônant un tourisme durable respectueux de la nature et des hommes. Le village vacances a également reçu le label Tourisme et Handicap pour les déficiences mentales, moteurs et visuelles.



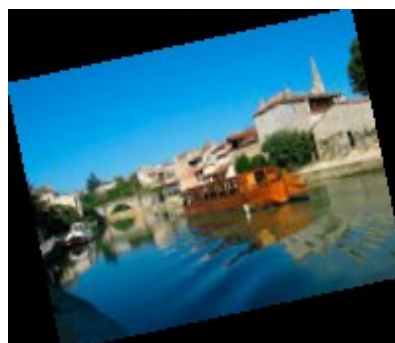
Ce séjour est ouvert pour 13 personnes, dont 8 en situation de handicap. Logement en chambre double. Nous voyagerons en mini bus.

Le coût du séjour est de 560 € par personne handicapée et 50 € pour les bénévoles.

Le Lot et Garonne pays d'Henri IV, possède un patrimoine architectural remarquable, fait de bastides moyenâgeuses, de somptueuses églises et fortifications. Pays de plaines et de vallons, de landes et de causses, où tous les plaisirs se cueillent aussi variés que les paysages. Le Lot et Garonne, premier verger de France, vous offre le parfum de tous ses fruits et la douceur de son climat.



Quelques trésors de la Gascogne



Equipe voyage Lot et Garonne
Stéphanie, Marie Aude et Odile

Voyages



La Sologne

Du Lundi 10 au dimanche 16 juin



Ce pays de France qui a pour capitale ROMORANTIN, se trouve au centre de la France, à cheval sur 3 départements, le Loir-et-Cher (41 BLOIS), le Loiret (45 ORLEANS) et le Cher (18 BOURGES) et s'étend sur 500 000 hectares, un peu plus que les Hautes Pyrénées, l'essentiel étant occupé par forêts et étangs.

Quoi de plus normal que d'y retrouver les grandes chasses, les grandes histoires de la France, Le Prince Noir pendant la Guerre de Cent Ans, Jeanne d'Arc à Orléans, Louis XII, François 1^{er} et le Duc de Guise à Blois, Jacques Cœur, Louis XI et Claude de France à Bourges.

C'est aussi en Sologne, cernée par la Loire au nord et le Cher au sud, que les rois de France et leurs amis firent construire de nombreuses « résidences de vacances ».

Les célèbres **CHATEAUX DE LA LOIRE**,

Chambord, Cheverny, Blois, La Ferté St Aubin, Château du Moulin (Thierry La Fronde), Blosset, Château de Troussay, Aubigny-sur-Nère, La Chapelle-d'Angillon, et bien d'autres.

La Sologne de part son histoire regorge de musées et autres lieux de découverte qui valorisent le patrimoine local, comme le musée de la **Sorcellerie** en Berry, celui du **Braconnage** (Raboliot et M. Genevoix), celui des **Etangs**, celui du **Cerf**, mais a su aussi attirer de nombreux visiteurs, grâce au Zoo parc de Beauval qui accueille depuis l'an passé les **pandas géants** venus de Chine.



Enfin ROMORANTIN, qui depuis 1964 est liée à la construction automobile et en particulier à la Marque MATRA. Souvenez-vous des Formules 1 (Jackie Stewart), des 24 h du Mans (Henri Pescarolo), de la Bagghera, et plus récemment de la **Renault Espace**, toutes fabriquées ici avant la fermeture de l'usine en 2003.... Il en reste un musée.

Nous devrions avoir la présence, durant ce séjour, d'un médecin et/ou d'une infirmière bénévole. Voyage en car adapté avec les transports Lasbareilles de Lourdes.

Votre séjour se déroulera à la Ferme de Courcimont (chambres de 2 personnes dans des petits appartements). Vous pouvez découvrir le site en vous connectant sur :

<http://ferme-de-courcimont.com/>

C'est un séjour ouvert pour 40 à 45 personnes (personnes handicapées et bénévoles) au tarif de : 560 € par personne – Une participation de 50 € est demandée aux bénévoles.

**Equipe voyage Sologne
(Virginie, Anne Marie, Bérangère, Gérard, Patrick et Odile)**

Voyages

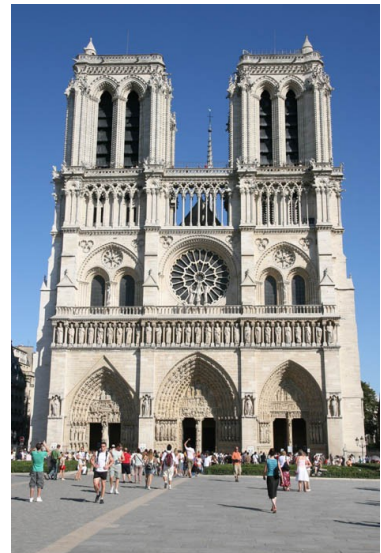


Paris « ville lumière »

Du lundi 9 au dimanche 15 septembre



Durant ce voyage d'une semaine, en septembre 2013, nous vous ferons découvrir les charmes de notre capitale, la ville la plus visitée au monde. Il y a bien sûr les incontournables, tels que la Tour Eiffel, Notre Dame de Paris qui fête ses 850 ans en 2013, Le Musée d'Orsay, Montmartre... mais nous avons également prévu une soirée cabaret, et une journée au Château de Versailles et quelques surprises.



Ce séjour est ouvert pour 12 personnes au total, dont 7 en situation de handicap. Nous voyagerons en mini bus. Nous serons logés au FIAP Jean Monnet à Paris, dont voici le site : www.fiap.asso.fr, par chambre de 2 personnes.

Le tarif est de :
560 € la personne handicapée
50 € la personne bénévole



*J'ai deux amours
Mon pays et Paris
Par eux toujours
Mon cœur est ravi
Ma savane est belle
Mais à quoi bon le nier
Ce qui m'ensorcelle
C'est Paris, Paris tout entier
Le voir un jour
C'est mon rêve joli
J'ai deux amours
Mon pays et Paris*

Chanté par Joséphine Baker

**Equipe voyage Paris
Annette, Corinne, Anne Marie et Odile**

Annonces



Opérations paquets cadeaux Noël 2012



Dès le samedi 13 octobre 2012, nous avons commencé cette opération au magasin Joué Club dans la zone commerciale du Méridien à Ibos.

En décembre, progressivement, nous avons ouvert nos stands à Géant Casino Laloubère, Décathlon Tarbes, Intersport Lannemezan, Leclerc Méridien Ibos et Jardiland Tarbes.

Cette année, nous avons donc été présents, grâce à **77 bénévoles** dans 6 magasins. Une forte mobilisation, qui s'est renforcée au fil des semaines, soulageant ceux de la première heure.

Nous avons récolté cette année la somme totale de **8749.44 €** (10 040,65 euros en 2011). Un excellent résultat malgré, ce contexte morose de difficultés financières.

Un grand merci à vous tous sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Merci à tous les bénévoles qui étaient sur les stands depuis le 13 octobre 2012, à ceux qui ont assuré des transports ainsi que toute la gestion bancaire. Nous vous donnons déjà rendez vous en octobre pour démarrer la campagne 2013.

Marie Aude De Carvalho et Odile Le Galliotte

GRUPE RELAIS Ba pla les Biloutes!

Nos Secteurs sont :

- Le Magnoac
- Le Pays du Plateau et des Baronnies
- Le Pays de Neste et de la Barousse
- Les Vallées d'Aure et du Louron

Un samedi par mois de 14h à 18h
Lieux itinérants

Rencontres avec d'autres adhérents et personnes en situation de handicap

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES HAUTES PYRENEES
ZI Nord - route d'Auch
65000 AUCHREILHAN
☎: 05 62 93 86 07
☎: 05 62 34 38 90
dd.65@apf.asso.fr
Blog: <http://d465.blog.apf.asso.fr>
Facebook: <http://www.facebook.com/apf.delegationhautespyrenees>
Twitter: <https://twitter.com/#!/twitapfd465>

Rencontres du groupe relais « Ba Pla les Biloutes » Secteurs Lannemezan, Plateau et Vallées

- **Samedi 12 janvier 2013.** De 14h00 à 17h00 à la salle des fêtes de **Lécussan** (31580) autour de la galette des rois.
- **Samedi 9 février 2013** de 14h00 à 17h00 à la salle des fêtes de **Tuzaguet** (65150) - Cidre et crêpes au programme
- **Samedi 9 Mars 2013** -12h00 à 17h00 à **La Barthe de Neste** (65250) - repas et après midi (plus d'informations à la délégation) - Repas : 10 € / personne (hors transport)

Solange Milani, Gisèle Méjamolle et
Stéphanie Marsol

Annonces



La boutique APF

Ces articles sont mis en vente, à la délégation ou lors de nos activités. Le produit de leur vente, servira à financer nos activités.

Merci de votre contribution



Le Verre écologique

Vous pourrez réutiliser ce verre, et participer ainsi à la protection de l'environnement. Fini les verres en plastique.

Prix de l'article : 1 €

L'Agenda 2013



Il n'est pas trop tard pour vous le procurer.

En deux formats : 13 € le grand et 10 € le petit

L'Ourson peluche

Il fera le plaisir des petits mais aussi des grands

Existe en plusieurs coloris. Il n'attend que vous !

Prix : 5 € pièce





Agenda

Repas à la Maison de Quartier de Laubadère à Tarbes

Ces rencontres ont lieu **tous les premiers jeudis de chaque mois** (sauf en juillet, août et décembre) et nous vous accueillons de 12h à 17h.

Prix du repas : 10 € par personne (prendre son couvert)

Inscription au plus tard le vendredi précédant le repas. Si vous n'avez pas pu ou oublié de vous inscrire, nous vous y accueillerons bien sûr, mais vous devez amener votre repas car nous devons passer commande au traiteur, le vendredi.

Jeudi 7 Février 2013

Salade composé avec salade tomates mais olives – Tajine d'agneau avec pruneaux – Amandes –
Salade de fruits

Jeudi 7 Mars 2013

Menu à définir, paraîtra dans le prochain Bigourd'hand .

Rencontres du jeudi après midi à la Ferme Fould à Tarbes

(Quartier de l'Ormeau)

Tous les jeudis après midi (sauf repas à la maison de quartier de Laubadère), de 14h à 17h, Denise Codega vous accueille avec d'autres bénévoles pour un instant convivial, autour de jeux de société, jeux vidéo, agrémenté d'un goûter. (participation 1.50 €).

Fête de la Saint Valentin le jeudi 14 février à Tarbes

« On ne voit bien qu'avec le cœur, à la Saint Valentin, éveillez vos sens »

Pour la première fois, la ville de Tarbes et ses associations participant à la CTPH (Commission Tarbaise des Personnes Handicapées) organisent une soirée avec un concept original : dîner dans le noir. Cette soirée sera animée par une célèbre cantatrice tarbaise et un créateur de mode parisien Chris Ambraïsse Boston. Cela se déroulera le 14 février au soir, à partir de 19h30, au restaurant d'entreprise du site de l'Arsenal. La capacité est de 200 personnes, soirée ouverte à tout public.

Prix de la soirée : 20 € par personne (à régler au moment de la réservation à l'APF). Parlez en autour de vous et réservez vite !



Menu

Mariage de douceurs bigourdanes

Rôti sous le charme des sous bois

Duo de légumes plaisir

Fondant de nos montagnes

Puits d'amour

Mie câline

Filtre d'amour et Rouge passion

Petit excitant



Agenda

Sorties ski à Luz Ardiden Samedis 9 février et 9 mars 2013

(en GMS, dual ski ou skis classiques)



Vous pouvez amener votre repas ou le prendre sur place au snack ou à la cafétéria.

Participation à la sortie: 45€ (forfait ski + transport hors repas)

Rendez-vous à la délégation à 9h 00. Retour vers 18h30.

Pensez à vous munir de vêtements chauds et imperméables, de lunettes de soleil, de crème solaire, de chaussures adaptées.

Nous avons également besoin de bénévoles pour nous accompagner.

Merci de vous inscrire (participants et bénévoles) par le biais du coupon réponse.

Un dimanche à la délégation le 24 février 2013

Après le succès de la précédente rencontre, le 2 décembre 2012, nous vous proposons ce nouveau rendez vous, sous la forme d'un repas (formule auberge espagnole, où chacun amène quelque chose à déjeuner et mise en commun). L'après midi, selon la météo, nous irons visiter le Musée des Hussards au Jardin Massey à Tarbes (les travaux seront finis) ou nous resterons à la délégation, visionner un film ou jouer. Participation demandée : 7 € / personne. (dont 5 € pour le musée)

Nouvelle soirée Moules Frites Samedi 23 mars 2013

Centre Aéré de la ville de Tarbes à Bordères sur l'Echez. (Près de GAMM Vert - Bourquin Soulés). Nous vous accueillons à partir de 19h00

Vous pourrez déguster des Moules/Frites tout en profitant d'une animation dont nous gardons encore le secret. Le but de cette soirée étant de récolter un maximum de fonds pour la délégation départementale.

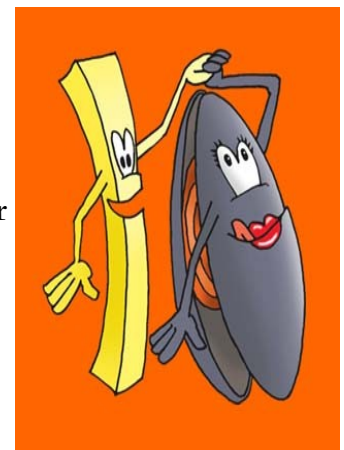
Alors parlez en autour de vous et **Venez Nombreux !!!!!**

Prix : 15 € par personne. Tarif famille: 40 € pour 3 personnes - 50 € pour 4 personnes :

Nous avons besoin de votre aide pour:

- La préparation de la salle à partir de 15h00.
- La préparation des moules/frites (nettoyage, épluchage ...)
- Distribution des tracts et affichage

Merci par avance et à bientôt



Equipe Animation



Rencontres de la Délégation Départementale 65

Calendrier des prochaines réunions à la délégation des Hautes Pyrénées - ouvertes à tous

Mardi 15 Janvier 2013

Réunion du Conseil Départemental - 13h30 à 15h30
Animée par Stéphanie Marsol

Mardi 5 Février 2013

Réunion du Groupe Accessibilité - 16h00 à 18h00
Animée par Odile Le Galliotte

Mardi 12 Février 2013

Réunion du Conseil Départemental - 13h30 à 15h30
Animée par Stéphanie Marsol

Lundi 18 Février 2013

Réunion du Groupe Communication - 14h30 à 16h30
Animée par Odile Le Galliotte

Mercredi 20 Février 2013

Réunion du Groupe Animation—14h30 à 17h00
Animée par Odile Le Galliotte et Marie Aude De Carvalho

Mercredi 5 Mars 2013

Réunion du Groupe Accessibilité -16h00 à 18h00
Animée par Odile Le Galliotte

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM PRENOM.....

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE.....

- Adhésion annuelle : **25 €**

- Adhésion + Abonnement annuel à « Faire Face » : **47 €**

• Abonnement « Faire Face » : **33 €**

• j'apporte mon soutien par un don complémentaire de : €

Ci-joint un chèque postal ou bancaire de : €

à l'ordre de l'APF, que j'expédie accompagné de ce bulletin, à :

APF Délégation des Hautes-Pyrénées – Z.I Nord Route d'Auch – 65800 AUREILHAN

Coupon Réponse à Garder

OUINON

♣ Repas à la Maison de Quartier de Laubadère - Tarbes

Jeudi 7 Février 2013.....

Besoin de transport.....

Jeudi 7 Mars 2013.....

Besoin de transport.....

♣ Soirée de la Saint Valentin à Tarbes

Jeudi 14 février 2013.....

Ci joint mon règlement de ... € pour ... personnes (à l'ordre de l'APF)

♣ Un dimanche à la Délégation

Dimanche 24 février 2013

♣ Sorties Ski à Luz Ardiden

Samedi 9 février 2013.....

Samedi 9 mars 2013.....

♣ Repas du Groupe Relais Ba Pla les Biloutes - la Barthe de Neste

Samedi 9 mars 013.....

Besoin de transport.....

♣ Soirée Moules Frites - Bordères sur Echez

Samedi 23 Mars 013.....

Besoin de transport.....

♣ Voyages 2013 - 1/ Lot et Garonne 2/ Sologne 3/ Paris

Indiquer votre choix par ordre de préférence

1/.....2/.....3/.....

Directrice de la publication : Odile Le Galliotte

Mise en page : Odile Le Galliotte

Rédactrices et rédacteurs : Stéphanie Marsol, Marie-Aude De Carvalho, Odile Le Galliotte, Les membres du Conseil Départemental et des équipes voyage.

Conception logo: Christophe Meyer

Edité en 400 exemplaires - Prochaine édition Bigourd'hand n°13 : Mars 2013